

COMPTE RENDU CNC du 28 et 29 Juin 2014

Présents : Pascal BLANC, Laurent DUBOST, Jean GATIGNOL, Philippe RANNOU, Dominique RUAUX, Thierry TIRARD, Olivier MARTINEZ.

Absents excusés : Eric CLAISSE, Bruno DELORME, Patrick PLAQUIN, Loïc FAUQUEUX, Franck LEBEGUE, Ulysse MUNOZ, Martine URRUTIGOITY, Cécile ROUSSEL.

1. Ordre du jour :

Accueil des participants

Validation d'Olivier MARTINEZ comme nouveau commissaire.

Au vu du nombre d'absents pour cette réunion, se pose la question de la pertinence de la date.

A l'évidence nous sommes dans l'obligation d'attendre la fin de tous les championnats d'une saison pour se réunir. Thierry se charge de faire un sondage auprès de l'ensemble des commissaires pour convenir d'une prochaine date de réunion où un maximum de personnes puisse participer.

Il est demandé à la CNHS d'interpeller les président(e)s de régions pour faire appel à de nouvelles candidatures.

2. Approbation du compte rendu du CNC de juin 2013

Thierry s'excuse de l'envoi tardif du compte-rendu. Après lecture, il convient d'effectuer quelques corrections du document avant diffusion sur le site de la CNHS. A ce sujet, il est regrettable que le dernier compte-rendu du CNC date de 2010, un effort de diffusion va être fait.

3. Nomination des commissaires sur les compétitions 2014-2015

Intitulé	Date	Lieu	Commissaire
Manche 1 D1M et D1F	8 et 9 novembre 2014	Sarcelles ?	Philippe Rannou
D1M Manche 2 et D2F	21 et 22 mars 2015	Clermont Ferrand	Dominique Ruaux
Manche 3 D1M et D1F	1 au 3 mai 2015 ou 22 au 24 mai	Chartres (Centre) ou Montluçon	Thierry Tirard
D2	13 et 14 juin 2015	?	Olivier Martinez
D3M et D3F	13 et 14 juin 2015	Saint-Brieuc ?	Laurent Dubost
D4	30 et 31 mai 2015	Le Puy en Velay	Martine Urrutigoyti ?
Juniors/Minimes	18 et 19 avril 2015	Talence ?	Patrick Plaquin ?
Benjamins/Cadets	8 et 9 mai 2015	Lagny	Eric Claisse ?
Masters	7 et 8 février 2015	Montluçon ?	Cécile Roussel ?
Coupe des régions	7 et 8 février ou 1 ^{er} mai 2015	Montluçon ? ou Chartres ?	Cécile Roussel ?

 Rechercher une piscine pour la D2M : faire demande en CNHS de septembre 2014

 Contacter le Directeur de la piscine de Sarcelles pour obtenir le bassin. Pour action Thierry

4. Réglementation (mise à jour)

Modification de l'article FR 3.1

Fr.3.1 - Un joueur ou une joueuse ne peut disputer qu'un seul championnat de France par saison et par catégorie d'âge (sauf les championnats : juniors, jeunes, master et des clubs d'entreprise et Fr 3.1.1 et Fr 3.1.2).
Rajout des deux articles suivants suite au vote de la CNHS d'Avignon

Fr.3.1.1- Si un joueur(se) n'a jamais joué dans les équipes supérieures pendant deux saisons (donc à compter de la 3^{ème} année), il sera autorisé à monter dans une équipe supérieure en cours de saison et il sera obligatoirement bloqué dans cette équipe pour le reste de la saison en cours.

Fr.3.1.2 - Si un joueur n'a jamais joué dans les équipes supérieures (en régional et national) il pourra être testé sur un des championnats suivants : M1-M2-M3 de D1 ainsi que D2-D3-D4 ; sans comptabiliser le nombre de matchs en national et jusqu'à ≤ 7 matchs en régional.

A l'issue du test le joueur terminera la saison exclusivement dans l'équipe supérieure ou initiale.

Modification de l'article FR 3.6.1

Au plus tard 1 heure avant le premier match de la compétition (horaire du 1^{er} match indiqué sur la feuille d'accueil), chaque équipe devra avoir fourni l'ensemble des documents demandés pour la manche concernée sous peine d'être déclarée forfait pour le premier match de l'équipe sur la manche.

Rajout dans l'article FR 3.6.1 :

Ces documents sont remis à l'officiel chargé de leur réception qui précise sur un formulaire de suivi l'heure de leur réception. Le représentant de l'équipe atteste de la justesse de cette information par la signature du document et reste à disposition permanente du Commissaire de Compétition pour apporter toute précision ou complément nécessaire.

Il est proposé de créer une fiche d'enregistrement de dépôt des documents avec signature obligatoire du dépositaire.

 **Pour action Thierry**

Fr.1.9.8 - L'équipe ne donnant pas son dossier complet (sa fiche d'inscription avec le règlement et la fiche d'engagement des joueurs) dans les délais prévus par la réglementation, sera pénalisée par une majoration de 100% du montant de l'inscription.

Tant que la pénalité n'est pas réglée, l'équipe ne pourra pas participer à une **autre** compétition nationale.

Pour les Championnats jeunes **et uniquement pour ces catégories** (sauf junior), la feuille d'engagement pourra comporter 14 joueurs, cette feuille sera validée à 12 joueurs le jour de la compétition.

Modification article 3.13

Fr.3.13 En cas d'égalité en fin de poule, ronde, ..., le classement des équipes à égalité est déterminé prioritairement en fonction de la hiérarchie des critères suivants :

1° - Du résultat du dernier match qui a opposé les équipes concernées.

2° - Du nombre de buts encaissés dans la poule concernée.

3° - Du nombre de buts marqués dans la poule concernée.

4° - D'une mort subite si seulement 2 équipes à égalité et si compatible avec les horaires de compétition.

5° - D'un tirage au sort.

Procédure tirage au sort : Si un tirage au sort doit s'effectuer, c'est prioritairement en présence du commissaire de la compétition, d'un représentant des clubs concernés, ainsi que deux arbitres AN2. Pour les matchs à élimination directe, en cas d'égalité en fin de match, il se prolongera par une mort subite pour départager les équipes.

Dans l'hypothèse où une équipe aurait été déclarée forfait, celle-ci sera reléguée en dernière position du groupe des équipes à égalité. L'ensemble des scores de l'équipe déclarée forfait ne sont alors pas pris en compte pour le classement des autres équipes.

Si l'application de la hiérarchie des critères exposés ci-dessus ne permet de rompre qu'une partie des égalités, les équipes restant à égalité seront départagées en reprenant la hiérarchie des critères à partir du premier d'entre eux : confrontation directe, puis buts encaissés puis...

Article à rajouter dans la réglementation Volume 1

Au point (Fr.3 REGLEMENTATION SPECIFIQUE EN COMPETITION NATIONALE) ? A déterminer en CNHS.

Une équipe classée en championnat régional qui se retrouve qualifiée pour un championnat de France, mais qui ne répond pas aux critères d'encadrement ne pourra en aucun cas accéder à un championnat de France de catégorie inférieure.

 **A discuter en CNHS, notamment incidence pour les catégories : féminines, juniors et jeunes, ainsi que les équipes composites.**

Laurent Dubost est missionné pour une relecture complète de la réglementation volume 1, travail commencé toute la matinée de dimanche. Merci à Laurent pour ce travail fastidieux.

5. Accès à la base de données de la FFESSM

Malgré nos différentes sollicitations auprès de nos instances fédérales nous ne pouvons toujours pas accéder à la base. Cet accès nous est absolument nécessaire pour vérifier les inscriptions des clubs

 **Pour action Dominique et Rémy**

6. Fiche encadrement

Un grand merci aux membres du CNI ainsi que Patrick Plaquin pour leurs réactivités, collaborations qui ont permis de croiser efficacement nos différentes sources de contrôles. Toute cette collaboration a confirmé que certains résultats de formations (AN1 et initiateur) ne sont pas toujours transmis aux chargés de missions concernés.

Pour cette saison, seules deux régions ont relancé leurs équipes, BPL et IDF/Picardie, cependant de nombreux clubs ne remplissent pas correctement le fichier, sans compter sur la réticence de certains à renvoyer les éléments dans les délais impartis. Il faut impérativement que les CRHS s'impliquent davantage. Rappeler en début de saison : la date limite d'envoi au commissaire national des compétitions, en copie le/la président(e) de la CRHS en rappelant le système des codes couleurs ainsi que les différentes notices explicatives.

 **Pour action Thierry en CNHS**

7. Fichier suivi joueur

La mise en place du système de suivi joueurs n'a pu se faire pour l'instant, mais devrait être mis en place pour la saison prochaine.

 **Pour action Thierry**

8. Diffusion des résultats régionaux

Bonne réactivité de l'ensemble des régions pour la transmission des résultats ; peut-être envisager de diffuser ces classements dans une rubrique du site de la CNHS.

 **Pour action Thierry en CNHS**

9. Point base Access et grilles de matchs

Grâce au travail d'Hervé Blanc, la base Access a pu être mise à jour facilitant grandement le travail de saisie des commissaires, un grand merci à ce dernier. Parallèlement Jean-Yves Taisne et Pascal Blanc ont retravaillé les formules de calcul sur la grille 42, reste encore quelques affinements à faire.

Grille à 10 équipes pour M1, M2 et D2 féminine, croiser les matchs 24 et 26 si deux équipes ne se sont jamais rencontrées.

Un grand MERCI à Patrick Plaquin pour sa réactivité et la création ou modification de grilles dès qu'on le sollicite.

10. Gestion des sanctions pour non respect de présentation des documents

Voir propositions au point n° 4, article FR 3.6.1

11. Gestion des championnats juniors et jeunes, problèmes d'inscriptions

Malgré une modification du système d'inscription dans ces catégories, Cécile Roussel rencontre encore de nombreux problèmes.

Voici les éléments transmis par Cécile :

- Des clubs préinscrivent des équipes puis annulent au moment de l'inscription définitive ce qui nous oblige à revoir constamment les grilles.
- Impossible à ce jour de vérifier les compositions des équipes par rapport à leur championnat régional, notamment la région BPL qui inscrit des équipes bi-club ayant joué indépendamment en régional
- Le délai de réception des dossiers n'est respecté au maximum pour 5 équipes dans chaque catégorie. Doit-on appliquer le doublement des frais.

Après discussion, voici ce qui sera proposé à la prochaine CNHS :

- Préinscription avec chèque obligatoire
- Si jamais une équipe se désiste dans un délai de moins d'un mois avant le championnat, le chèque sera encaissé

Afin d'équilibrer les poules dans ces catégories, il est proposé d'orienter le tirage. On utilise le classement de la saison précédente de la manière suivante :

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1 ^{er} = 1A	3 ^{ème} = 1B	2 ^{ème} = 1C	4 ^{ème} = 1D

Puis tirage au sort en restant vigilant sur l'équilibrage des poules.

 **A voter en CNHS de septembre 2014**

12. Championnats féminin nouvelles formules

Voir compte-rendu de Cécile Roussel suite aux différentes réunions spécifiques pour traiter ce sujet.

Un grand MERCI à Cécile et Dominique pour leur travail.

Manche 1 féminine, trois propositions à voter lors de la CNHS de septembre 2014

1°) 6 matchs en 2 x 15' (play off en 2 poules de 4)

2°) round robin + 1 match de classement

3°) 10 matchs en 2 x 11'

 **A voter en CNHS de septembre 2014**

13. Révisions des grilles 42 et affectation poules X et Y

Suite à des vérifications, il faut modifier l'attribution des flèches pour les poules X et Y dans l'onglet « organisation ».

Afin de faciliter le travail des commissaires, attribuer un code couleur pour les matchs suivants 31 et 32 ; 33 et 34 ; 35 et 36, matchs pouvant être inversés pour des équipes s'étant déjà rencontrées dans les poules précédentes X et Y. Réintégrer le texte rappelant cette formule dans l'onglet « organisation ».

 **Pour action Olivier**

Proposition d'affecter automatiquement les 4 positions de têtes de poules en fonction des résultats de l'année N-1

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
1 ^{er} N-1 = 1A	3 ^{ème} N-1 = 1B	2 ^{ème} N-1 = 1C	4 ^{ème} N-1 = 1D

 **A voter en CNHS de septembre 2014**

14. Round robin 8 équipes

Suite à différents constats, il avait été demandé à Patrick Plaquin de faire une nouvelle proposition pour le round robin à huit équipes. Après étude de la proposition de Patrick, cette grille est remaniée en réunion, voir nouvelle grille en pièce jointe datée au 30/06/2014.

 Pour action Pascal

15. Trophées chez les jeunes, plaques sur les trophées

Thierry est en charge de fournir un devis pour l'attribution d'un trophée par équipe pour les catégories juniors et jeunes. A charge de la CNHS de fournir la première plaque sur les nouveaux trophées.

 Pour action Thierry

16. Bilan des compétitions saison 2014

- ✓ Manche 1 à La Rochelle : excellentes prestations des organisateurs, mais de nombreuses blessures avec le mur en plexiglas ; 1 joueur de Sedan a refusé une décision d'arbitrage, bonne décision du commissaire qui a arrêté le match
- ✓ Manche 2 féminine à La Rochelle : de nombreux bénévoles toujours aussi opérationnels, la gestion de 17 équipes sur deux terrains engendre parfois certaines difficultés.
- ✓ Manche 2 masculine à Corbie : un contrôle anti dopage pour 7 joueurs tous de clubs différents, pas de personne escorte sollicitée, juste un responsable de Corbie. Excellente organisation du club.
- ✓ Minimes/Juniors à Saint Martin d'Hères : de nombreux documents manquaient au contrôle, heureusement que le club organisateur de Moirans avait mis de nombreux moyens à disposition pour solutionner rapidement ces divers problèmes. Le championnat minime s'est bien déroulé malgré la participation de 13 équipes. A contrario du retard pour le championnat junior surtout le dimanche 1h30 en fin de journée, la cause principale est due à un nombre important d'arbitres stagiaires et candidats avec de nombreux arrêts de jeu. A noter aussi un niveau de jeu de plus en plus élevé, ce qui a engendré de nombreux matchs nuls. Un gros travail de communication via le club organisateur et de Gilbert Ciulla le webmaster du club de Lagny.
- ✓ Benjamins/Cadets à Pontoise Excellente organisation grâce à de nombreux bénévoles. Encore de nombreux problèmes administratifs à régler. Obligation de revoir la grille des benjamins suite à la fusion de 2 équipes de BPL, se pose le problème de la composition des équipes en championnat régional.
- ✓ D2M au Puy en Velay : Olivier Martinez officie pour la première fois comme commissaire avec Jean Gatignol en soutien. Excellente organisation du club avec un mur de ligne de touche très adapté n'occasionnant aucune blessure.
- ✓ Manche 3 à Chartres : Une organisation irréprochable grâce à un travail en amont de plus de huit mois et à la présence de nombreux bénévoles très disponibles durant l'ensemble de la compétition. Cinq équipes déclarées forfait à leur 1^{er} match pour non présentation des documents aux horaires de convocation. Incidence par la suite pour les classements car il y a eu de nombreuses égalités. De fait, la réglementation n'est pas suffisamment précise pour ce type de situations. Suite à des conditions climatiques orageuses, les horaires des matchs ont été modifiés le samedi soir et le dimanche matin. Ces changements d'horaires n'ont pas gêné les équipes qui ont apprécié de pouvoir reprendre la route du retour plus tôt le dimanche. Vidéo retransmise en direct grâce au gros travail de Rémy Gillet puis du soutien de Vincent Pierron. Présence des instances fédérales sur les 3 jours ainsi qu'à la remise des récompenses. Remarques sur la qualité de jeu : fond de la piscine inadapté pour notre discipline, avec une mauvaise visibilité à cause de l'ensoleillement. Voir résultats du sondage envoyé aux équipes.
- ✓ D3M et D4M à Hyères : Zone de contrôle des documents trop éloignée des bassins, à revoir. Conditions climatiques orageuses qui ont obligé le commissaire et les organisateurs à utiliser un bassin intérieur et à modifier les horaires des matchs. Problèmes d'égalités pas assez claires dans la réglementation, à revoir au plus vite. Un soutien du responsable d'arbitrage très apprécié, à étudier la présence d'un commissaire stagiaire dans ce type de configuration de double championnat.
- ✓ Coupe des régions à Montluçon : Il est déplorable que certaines régions n'aient présentées aucunes équipes, notamment l'Ile de France/Picardie qui est un des plus importants viviers en effectifs. Seules les régions ALPC, BPL (hommes et femmes) et l'EST avaient constituées des équipes. Au vu du nombre d'équipes inscrites nous avons du annuler cette compétition.
- ✓ Master à Montluçon : depuis bien longtemps ce championnat n'avait pas rassemblé autant de joueurs et de joueuses (60 compétiteurs) dans une ambiance très conviviale. Excellent accueil du personnel et du directeur de la piscine, bassin adapté aux championnats seniors.

17. Point sur les formations escorte

Peu de retour sur ces formations.

18. Contrôle anti dopage

Mme PONCIN Valérie, médecin coordinateur de la FFESSM, nous a transmis une liste des produits interdits dans le cadre de la prévention contre le dopage. Afin d'informer l'ensemble des clubs, ce fichier doit être mis en ligne sur le site de la CNHS dans la rubrique médicale.

 *Pour action Thierry et Rémy*

19. Gestion du matériel CNHS-point matériel

Thierry déplore que très peu de clubs se mobilisent pour l'acheminement du matériel lors des championnats nationaux et ce malgré de nombreuses relances. Pour information, quatre clubs ont transporté du matériel : Fontenay 5 fois, Lagny 3 fois, Pontoise et Hyères 1 fois.

Il faut trouver d'autres solutions, il est proposé de demander des devis à des transporteurs ; se pose le problème de l'enlèvement et de la réception du matériel.

 *Pour action Jean et Dominique*

Il est également évoqué le recours à des matériaux plus légers et facilement transportables (ex : lignes de touches souples et/ou le matériel utilisé au Puy en Velay)

 *Pour action Thierry*


Les deux nouvelles sirènes conçues par Alexandre Fuster fonctionnent très bien, un grand merci à Alexandre.

20. Fiche renseignements sur les bassins pour les championnats nationaux

Comme les années précédentes dans le cadre des contrôles anti dopage, la FFESSM nous demande des renseignements sur les lieux des compétitions et stages équipes de France. La création d'un fichier récapitulatif tous les complexes précisant les coordonnées ainsi que le type de matériel nécessaire à l'organisation est en cours.

 *Pour action Thierry*

21. Investissement matériel

- Suite à la présentation d'une ventouse utilisée à Chartres, voir la possibilité d'en acheter 25 unités. Thierry se charge de prendre contact avec le concepteur.
- Investir dans deux pour le transport des multi top
- La ligne de touche utilisée lors de la D2 au Puy en Velay correspond bien à notre pratique. Thierry doit contacter ce club pour obtenir des renseignements sur sa conception et le type de ventouses utilisées.
-  *Pour action Thierry*

22. Compte-rendu des compétitions, cahier des commissaires et revue Subaqua

Lecture du cahier, rien de particulier hormis deux points : difficulté de gérer correctement 2 terrains lors de la manche 2 féminine à La Rochelle.

Un contrôle anti dopage a été effectué lors de la D2M à Corbie. Résumé oral par Thierry pour la manche 3 pour Chartres.

Le cahier des commissaires est globalement bien rempli, manque néanmoins à ce jour le compte rendu pour les Master et Benjamin/Cadet. Pour la manche 3, Thierry confirme qu'au vu des différents événements durant cette compétition il lui a été difficile de trouver du temps suffisant pour remplir le cahier. Même remarque pour Laurent Dubost qui a géré deux championnats sur un même site et idem pour Dominique Riaux qui a dû gérer une grille à 17 équipes qui parfois jouaient en alternance sur les deux terrains.

Lors du précédent CNC, il avait été suggéré de revoir le cahier du commissaire en format Excel sous forme check liste qui devrait faciliter la rédaction. Nous attendons toujours des propositions de l'ensemble du collège.

Il faut poursuivre la diffusion d'articles, merci à Ulysse Munoz et Christian Rossi pour leur collaboration.

23. Questions diverses

- Afin de faciliter la transmission et l'archivage de documents liés aux championnats nationaux, Cécile Roussel a mis en place l'application Dropbox, outil utilisé pour l'instant en accès restreint.
- Merci à Rémy Gillet pour ses conseils très utiles pour la mise en ligne des documents sur le site de la CNHS.